

Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte: Allianz Banque

Intitulé du compte: Vos Services Bancaires

Date: 01.11.2026

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans « les conditions tarifaires Allianz Banque » disponibles sur www.allianzbanque.fr
- Un glossaire des termes utilisés dans ce document est également à votre disposition, à titre gratuit.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Tenue de compte	Frais perçus si le nombre de mouvements créditeurs ⁽¹⁾ sur une période de 12 mois ⁽²⁾ est supérieur à 4 Gratuit
	Frais perçus si le nombre de mouvements créditeurs ⁽¹⁾ sur une période de 12 mois ⁽²⁾ est inférieur à 4 Par an 30 €
Paielements (à l'exclusion des cartes)	
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	Par téléphone/courrier/fax ou courriel 3.95 €
	Par Internet Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit

Cartes et espèces		
Fourniture d'une carte de débit		
Carte de paiement internationale à débit immédiat	Par an	39 €
Carte de paiement internationale à débit différé	Par an	48 €
Carte de paiement à autorisation systématique	Par an	33 €
Retrait d'espèces (en cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)		Gratuit
Découverts et services connexes		
Commission d'intervention⁽³⁾	Par opération	8 €
	Plafond mensuel	80 €
Autres services		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	Par an	28 €
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)		Gratuit ⁽⁴⁾
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS		Service non disponible

(1) Hors versement initial réalisé lors de l'ouverture de compte, hors opération à l'initiative d'Allianz Banque.

(2) A Compter de la date anniversaire du compte.

(3) Une commission d'intervention est prélevée en cas de paiement d'une opération sur le compte alors que la provision est insuffisante au moment de sa présentation.

(4) Hors tarification de votre fournisseur d'accès Internet.

Allianz Banque

SA au capital de 92 252 768,19 euros Etablissement de crédit agréé par l'ACPR Intermédiaire d'assurance - n° ORIAS 07 033 258 - www.orias.fr
572 199 461 RCS Nanterre - FR 655 721 994 61

Siège social :
1 cours Michelet
92800 Puteaux
www.allianzbanque.fr

